



Refus de carte professionnelle cause d'une plainte

Par manu, le **05/07/2010** à **17:29**

Bonjour,

ma concubine a porté plainte pour violences conjugales il y a 3 ans mais l'a retiré quelques jours après. Après avoir repris la vie commune (7 mois plus tard), nous avons été convoqué tous les deux au commissariat pour savoir où s'en été. Il n'y a pas eu de suite.

Je suis agent de sécurité et j'ai été recruté par une nouvelle entreprise de sécurité. cette société a faite une demande de carte professionnelle pour moi mais elle m'a été refusée à cause visiblement de la plainte et l'entreprise a rompu le contrat.

quelles sont les démarches que je puisse faire pour obtenir ma carte? L'entreprise est d'accord pour me reprendre mais je dois avoir ma carte professionnelle.

Mon casier judiciaire est vierge. Comment faire? cela prend combien de temps? Merci pour toutes vos réponses, elles me seront utiles.

Par chris_idv, le **05/07/2010** à **21:44**

Bonjour,

Il est peu plausible qu'un dépôt de plainte sans aucune suite judiciaire et un casier judiciaire

viere puissent être à l'origine du refus de votre carte professionnelle.

Cordialement,